

FICHE STANDARDISEE D'INFORMATION

Contrats n° 695003 et n° 75201507

Cette fiche d'informations et de conseils vous est remise conformément aux exigences des articles L.520-1 et R.520-1 du Code des assurances et L.312-6-2 et R.312-0-1 du Code de la consommation.

Les informations recueillies auprès de vous nous sont nécessaires pour déterminer de façon claire et exacte vos besoins et objectifs en matière d'assurance de prêts et ainsi, adapter précisément notre offre à votre situation.

1. LE DISTRIBUTEUR / L'INTERMEDIAIRE	
Nom	
Raison sociale	AS DU GRAND LYON
Adresse	89 AVENUE DES BRUYERES - 69150 - DECINES
Tel	
RCS intermédiaires	
ORIAS pour intermédiaires	07003448
S'il y a lieu, lien avec une ou plusieurs compagnies d'assurances	

Vous pouvez à tout moment vérifier notre numéro d'immatriculation auprès de l'ORIAS dont le siège social est 9 rue Jules Lefebvre 75009 PARIS ou sur le site www.orias.fr. En cas de réclamation ou pour toute information, vous pouvez nous contacter à l'adresse indiquée au paragraphe 1. L'intermédiaire en assurance ou encore vous adresser à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) dont l'adresse est 61 rue Taitbout 75436 PARIS Cedex 09.

2. LE CANDIDAT A L'ASSURANCE	
Nom	MERCURY
Prénom	LUC
Date de naissance	17/09/1971
Lieu de résidence	France (Hors DROM)
Profession exercée le jour de la souscription	directeur export

Vous êtes (cocher la case correspondante)

emprunteur co-emprunteur caution Autre précisez :

3. CARACTERISTIQUES DU (DES) PRET(S) DEMANDE(S)	
Nom de l'organisme prêteur (s'il est déjà connu) bénéficiaire acceptant	
Projet à financer	<input type="checkbox"/> résidence principale <input type="checkbox"/> résidence secondaire <input type="checkbox"/> travaux <input checked="" type="checkbox"/> investissement locatif <input type="checkbox"/> prêts à la consommation <input type="checkbox"/> autre

Prêt(s)	Montant du Prêt	Type de Prêts	Durée en mois	Taux nominal indicatif
Prêt 1	60 000,00 €	<input checked="" type="checkbox"/> amortissable <input type="checkbox"/> in fine <input type="checkbox"/> relais	144 mois	0,90%
Prêt 2	-	<input type="checkbox"/> amortissable <input type="checkbox"/> in fine <input type="checkbox"/> relais	-	-
Prêt 3	-	<input type="checkbox"/> amortissable <input type="checkbox"/> in fine <input type="checkbox"/> relais	-	-
Prêt 4	-	<input type="checkbox"/> amortissable <input type="checkbox"/> in fine <input type="checkbox"/> relais	-	-

Amortissable : une fraction du capital emprunté est remboursée à chaque échéance.

In fine : le capital est remboursé à la fin du prêt.

Relais : crédit in fine destiné à financer un nouvel achat immobilier dans l'attente de la vente d'un précédent bien

4. TYPE DE GARANTIES ET QUOTITES EXIGES PAR VOTRE ORGANISME PRETEUR
Votre organisme prêteur exige que vous souscriviez des garanties minimales pour l'octroi de votre prêt. Parmi les critères de garanties exigibles, votre prêteur a retenu la liste de critères suivante, qui correspond à ses exigences générales liées à sa politique de risque, en fonction du type d'opération, du type de prêt et de votre statut professionnel.

Type de Garanties	Critères spécifiques	Quotité exigée par la banque
Garantie Décès, le cas échéant		%
Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA), le cas échéant		%
Incapacité Temporaire Totale (ITT), le cas échéant		%
Incapacité Permanente Totale (IPT), le cas échéant		%
Incapacité Permanente Partielle (IPP), le cas échéant		%
Protection Chômage, le cas échéant		€

Les caractéristiques détaillées des garanties exigées doivent vous être communiquées par votre prêteur afin de vous permettre d'apprécier l'équivalence des niveaux de garanties entre les contrats. Pour en savoir plus sur l'équivalence du niveau de garantie en assurance emprunteur, rendez-vous sur le site du comité consultatif du secteur financier : www.banque-france.fr/ccsf/fr/index.htm;